

a été particulièrement intense en Alberta, où l'on a découvert de nouvelles réserves de gaz naturel. Un dégrèvement d'impôt spécial pour les puits coûtant \$5 millions ou plus a été institué par le gouvernement fédéral. Cet avantage fiscal peut être appliqué à n'importe quelle source de revenu, ce qui signifie que les investisseurs en dehors de l'industrie pétrolière peuvent en profiter. Le moratoire de trois ans sur le projet d'augmentation progressive des redevances pour les nouvelles découvertes de pétrole et de gaz dans les régions excentriques a été prolongé jusqu'à 1982 pour encourager la recherche de nouvelles réserves.

Les sociétés qui détiennent des droits sur les zones productives possibles de pétrole et de gaz naturel devront, à l'avenir, effectuer certains travaux d'exploration dans un délai raisonnable. Des lois et des règlements nouveaux régissent les concessions, les redevances et les lignes de conduite au sujet du contenu canadien pour quelque 526 millions d'hectares de terres dans le Nord canadien et dans les régions pétrolières et gazières excentriques et au large des côtes. Provisoirement, ces terres pourront être cédées de temps à autre, sur une base sélective, pour l'exploration et le développement concernant le pétrole et le gaz. De plus, il est prévu trois options au régime de concessions visant 12,5 millions d'hectares de terres.

Petro-Canada a obtenu la première option, qui lui permet de conclure des ententes relativement à l'exploration dans les régions pétrolières et gazières excentriques et au large des côtes pour les sept prochaines années afin d'accroître son avoir. Le contenu canadien dans l'exploration et le développement concernant le pétrole et le gaz dans les régions excentriques sera renforcé par l'option de Petro-Canada lui permettant d'acquérir jusqu'à 25% de la participation du concessionnaire sur les terres où aucune découverte importante n'aura été faite. Cette option est basée sur la valeur de l'appartenance canadienne des entreprises d'exploration et ne peut être utilisée si l'appartenance canadienne est déjà supérieure à 35%.

La Panarctic Oils Ltd., dans laquelle le gouvernement fédéral a investi \$92 millions, a fait d'importantes découvertes de gaz naturel dans l'Arctique.

Il est encore trop tôt pour pleinement évaluer l'effet des récents travaux d'exploration au niveau des réserves.

#### 13.4.4 Réserves

A la fin de 1977, les réserves prouvées d'hydrocarbures liquides, c'est-à-dire de pétrole brut classique et de liquides extraits du gaz naturel, s'établissaient à 1,26 milliard de mètres cubes, soit 0,95 milliard de mètres cubes de pétrole brut et 0,30 milliard de mètres cubes de liquides extraits du gaz naturel. Ces estimations ne tiennent pas compte du pétrole des sables bitumineux de l'Athabasca. D'après le niveau de production annuel, établi à 93,9 millions de mètres cubes en 1977, la durée de vie prévue (ratio réserves/production) du pétrole brut classique et des liquides extraits du gaz naturel était de 13,4 ans, même chiffre qu'en 1976.

Les réserves ont diminué dans la plupart des provinces, sauf en Alberta où les réserves totales, y compris les liquides extraits du gaz naturel, ont augmenté de 21 millions de mètres cubes. Cette augmentation n'est pas due à un accroissement de réserves prouvées de pétrole brut, mais à la prise en compte pour la première fois des réserves d'éthane. La Canadian Petroleum Association (CPA) a estimé les réserves récupérables de l'Alberta à 0,81 milliard de mètres cubes de pétrole brut et 0,29 milliard de liquides extraits du gaz naturel. Ensemble, elles représentent environ 88% des réserves prouvées du Canada. Les réserves d'hydrocarbures liquides de la Saskatchewan sont tombées de 102 millions de mètres cubes à 97 millions et comptaient pour 7,8% du total national.

Les liquides extraits du gaz naturel des champs gazifères récemment découverts, mais pas encore en exploitation, dans le delta du Mackenzie sont compris dans les estimations, mais non le pétrole des régions excentriques, parce que les réserves de pétrole brut des territoires sont négligeables et ne sauraient être exploitées de façon rentable à l'heure actuelle.

A la fin de 1977, la CPA estimait les réserves prouvées de gaz marchand à 1 684 057 millions de mètres cubes, soit à 42 022 millions de plus qu'en 1976. En utilisant le